

PLAN D'ACTION RÉGIONAL

MANDAT : SOUTIEN AU BÉNÉVOLAT



UNITÉ RÉGIONALE
DE LOISIR ET DE SPORT
DE LA MAURICIE

Le bénévole a toujours été au cœur des préoccupations de l'URLSM. Par exemple, dès les débuts de l'URLSM en 1998, « *Promouvoir le bénévolat en loisir* » figurait dans les orientations de l'URLSM. Au cours des ans, la valorisation et le soutien à l'engagement bénévole est resté au cœur des interventions de l'URLSM. À ce sujet, voici une synthèse des principales actions réalisées par l'URLSM au cours des dernières années

- Coordination du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, volet régional.
- Dépôt de dossiers de candidature pour le volet « relève » au niveau provincial, Dollard-Morin.
- Mise en place du Prix Jean-Marc-Paradis, pour la relève, volet régional.
- Soutien aux bénévoles oeuvrant en loisir rural (Réseau en loisirs de Mékinac et Réseau en loisirs de la MRC des Chenaux) par l'apport d'une ressource professionnelle.
- Participation à l'organisation du Gala Sport-hommage où le volet « bénévole sportif » est reconnu.
- Soutien à la mise de dossiers de candidatures à Égale-action où on reconnaît le bénévolat réalisé par des femmes exceptionnelles.
- Soutien financier disponible pour la formation des bénévoles (entraîneurs, arbitres, etc.) oeuvrant en milieu sportif dans nos municipalités rurales (enveloppe dédiée).
- Approche de partenariat dans nos relations avec le milieu et avec les bénévoles. Ce partenariat se traduit par un souci de minimiser les formulaires et exigences administratives pour les bénévoles.

Le présent document de travail entend livrer ainsi un premier plan régional en soutien au bénévolat en loisir et en sport incluant le contexte, les enjeux et les stratégies d'actions.

LE CONTEXTE

Pour commencer, voici quelques extraits de la « Charte du bénévolat et des organisations de bénévoles » :

Qu'est-ce que le bénévolat ?

- Le bénévolat est une contribution au service d'une collectivité, d'une cause ou de personnes, qui s'exerce dans une organisation légalement constituée ou non, ou encore de façon spontanée, seul ou avec un groupe.
- Le bénévolat, comme acte de participation sociale, est une force essentielle au développement social, économique et culturel, à la vie démocratique et au capital social des communautés au même titre que la force de travail des salariés et de la force économique, sociale et culturelle.
- Le bénévolat exige qu'on dépense énergie et argent pour son développement au même titre que pour les autres forces de la communauté, considérant qu'il est un lieu privilégié d'intégration sociale et de développement du capital humain des individus.

Qu'est-ce qu'un bénévole

- Le bénévole est une personne qui donne son temps volontairement et sans rémunération pour rendre service à une personne, une communauté ou une cause.
- Le bénévole agit en assumant une responsabilité ou en accomplissant une tâche, il recherche des liens avec les autres, le plaisir, le sens de l'accomplissement et le sentiment d'être utile.
- Le bénévole appartient à un milieu que ce soit un réseau ou un territoire.

En 2016, le gouvernement du Québec convenait d'une nouvelle convention d'aide financière avec les URLS dans laquelle, les URLS s'engageaient à intervenir en soutien au bénévolat. Six services obligatoires et un service facultatif ont été identifiés.

Outre ses services, l'URLSM a aussi identifié, en fonction de ses priorités, six autres pistes d'actions. Le plan d'action régional présente ainsi 13 stratégies d'action en soutien au bénévolat en loisir et en sport, en Mauricie.

LES ENJEUX

- 1- Le maintien, auprès de nos membres, de l'approche de partenariat facilitant ainsi le travail des bénévoles

- 2- Le soutien auprès des municipalités pour la valorisation des bénévoles

- 3- Le soutien auprès des associations de loisir et de sport pour la reconnaissance et la formation des bénévoles

- 4- La reconnaissance des bénévoles oeuvrant au palier régional

STRATÉGIES D'ACTION

ENJEU # 1

Le maintien, auprès de nos membres, de l'approche de partenariat facilitant ainsi le travail des bénévoles

<i>Pistes d'actions</i>	<i>Interventions</i>
Maintenir notre approche de partenariat dans le processus de soutien financier (ne pas requérir au processus d'appel de projet) / notion de respect et de considération envers les bénévoles.	<ul style="list-style-type: none"> - Approche de partenariat dans nos relations avec le milieu et avec les bénévoles. Ce partenariat se traduit par un souci de minimiser les formulaires et exigences administratives pour les bénévoles.
Réduire les aspects administratifs liés aux ententes de partenariat, notamment celles avec les OSBL	
Soutenir les gestionnaires de bénévoles par l'offre de formation et d'outils	<ul style="list-style-type: none"> - Arrimage avec le RABQ (Réseau de l'action bénévole du Québec) pour l'offre de formations à l'intention des gestionnaires de bénévoles en loisir et sport Dans la Stratégie gouvernementale en action bénévoles 2016-2011, le RABQ doit rendre disponibles, dans chaque région du Québec, des formations à l'intention des gestionnaires de bénévoles.

ENJEU # 2

Le soutien auprès des municipalités pour la valorisation des bénévoles

<i>Pistes d'actions</i>	<i>Interventions</i>
Mise en œuvre des orientations de promotion et de visibilité des bénévoles identifiées dans les ententes avec les MRC de Maskinongé, de Mékinac et des Chenaux	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux bénévoles oeuvrant en loisir rural (Réseau en loisirs de Mékinac et Réseau en loisirs de la MRC des Chenaux) par l'apport d'une ressource professionnelle. - Réalisation d'un cadre de référence pour la promotion et la visibilité des bénévoles (Hop)
Demeurer en ouverture de soutien aux partenaires dans la Politique-cadre à Shawinigan	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à la consolidation des mécanismes et des moyens de reconnaissance de l'engagement des bénévoles de Shawinigan (Politique-cadre)

Demeurer en veille sur les orientations et actions dans les villes de La Tuque et Trois-Rivières	- Soutien aux orientations et actions dans les villes de La Tuque et Trois-Rivières, si nécessaire.
Mettre en œuvre un programme régional de visibilité de l'action des bénévoles de loisir et de sport dans les lieux de pratiques	- Adoption et mise en place du Plan d'action régional /mandat soutien au bénévolat.

ENJEU # 3

Le soutien auprès des associations de loisir et de sport pour la reconnaissance et la formation des bénévoles

<i>Pistes d'actions</i>	<i>Interventions</i>
Accompagner, outiller et former les organisations locales qui gèrent des bénévoles en loisir et en sport	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien financier disponible pour la formation des bénévoles (entraîneurs, arbitres, etc.) œuvrant en milieu sportif dans nos municipalités rurales (enveloppe dédié. - Soutien ponctuel, selon la demande : <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance d'un OBNL • Règlements généraux • Programme de financement disponible • Gestion des bénévoles • Etc.
Tenir des activités de communication et de mobilisation auprès des municipalités et organisations régionales et locales de loisir et de sport	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue d'une rencontre annuelle en loisir municipale (la rencontre de St-Étienne-de-Grès) <ul style="list-style-type: none"> • Le partage des bons coups • Échange et discussions sur la reconnaissance des bénévoles.

ENJEU # 4

La reconnaissance des bénévoles oeuvrant au palier régional

<i>Pistes d'actions</i>	<i>Interventions</i>
Promouvoir et reconnaître les bénévoles qui s'impliquent au niveau régional	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place du Prix Jean-Marc-Paradis, pour la relève, volet régional.- Participation à l'organisation du Gala Sport-hommage où le volet « bénévole sportif » est reconnu.- Soutien à la mise de dossiers de candidatures à l'organisme Égale-action où on reconnaît le bénévolat réalisé par des femmes.- Reconnaissance et valorisation des bénévoles oeuvrant à l'URLSM (conseil d'administration, Jeux du Québec, Comité régional sur les sentiers, etc.)
Présider un comité régional de sélection des candidatures dans le cadre du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin	<ul style="list-style-type: none">- Coordination du Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, volet régional.- Dépôt de dossiers de candidature pour le volet « relève » au niveau provincial.- Coordination d'une conférence de presse/dévoilement des lauréats et remise de certificats
Promouvoir le Portail en gestion des bénévoles de l'Observatoire québécois du loisir	<ul style="list-style-type: none">- Diffusion des outils du Portail en gestion des bénévoles via le Mensuel de l'URLSM et le site internet de l'URLSM
Collaborer à la mise en œuvre du plan d'action en bénévolat en loisir et en sport du MEES	<ul style="list-style-type: none">- Collaboration avec le MEES selon les besoins. Actuellement M. Roger Trudel représente le Regroupement des URLS du Québec au sein du Comité de sélection du Prix Dollard-Morin.

Note

L'action identifiée dans une zone ombragée est un mandat gouvernemental découlant du « Programme d'assistance financière aux unités régionales de services ».